



## **Déclaration FSU au CHSCT Départemental du 3 décembre 2021**

Monsieur le Président du CHSCT Départemental,

La crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant 2 ans connaît une reprise de la circulation du virus. La 5ème vague annoncée récemment par Olivier Véran comme « plus longue et plus dure que cet été » et la découverte du variant Omicron dont la circulation est jugée préoccupante par l'OMS ont conduit le gouvernement à prendre de nouvelles mesures pour tenter d'endiguer sa propagation : réduction de la validité d'un test PCR ou antigénique à 24h, diminution des délais d'accès à la 3ème dose de vaccination de 6 à 5 mois, contrôle renforcé aux frontières, port du masque obligatoire partout en intérieur, isolement recommandé même pour les personnes vaccinées en cas de suspicion de contamination par le variant Omicron...

Dans le même temps, le Ministre de l'Education Nationale allège le protocole sanitaire dans les écoles et la conduite à tenir en cas de cas confirmé parmi les élèves. C'est une décision incompréhensible et irresponsable qui va à l'encontre des connaissances scientifiques et de la réalité de la circulation du virus mais qui permet une « nouvelle pirouette » pour éviter d'afficher un trop grand nombre de classes fermées.

Les études de l'INSERM corroborées par les données Santé-Publique-France, mettent pourtant en évidence un fort niveau de transmission en lien avec les structures scolaires, qui contribue à la circulation virale en communauté. Le gouvernement met ainsi en danger les personnels, les élèves et leurs familles. La décision de ne plus fermer les classes au premier cas de covid positif va contribuer à accroître l'épidémie.

Cet allègement intervient alors que le taux d'incidence chez les élèves est extrêmement élevé.

Cet allègement du protocole sanitaire, à savoir attendre 3 cas positifs avant la fermeture d'une classe, prend le contre-pied des connaissances scientifiques. En effet, un élève cas contact testé négativement le lendemain de la découverte du premier cas positif dans une classe peut s'avérer positif jusqu'à deux jours plus tard et contaminer entre-temps les autres élèves. C'est de cette situation et donc d'une indiscutable hausse des contaminations que prémunit la fermeture immédiate de classe et le retour à l'école une semaine plus tard suite à un test négatif.

En plus de ne pas briser la chaîne de contamination, la logique ministérielle, qui veut que seuls les élèves présentant un test négatif pourront revenir en classe, suppose que les élèves soient rentrés à un moment chez eux et que leurs parents soient disponibles, mobiles, pour aller leur faire passer un test. Le retour en classe se faisant désormais sur présentation d'un test négatif : qui doit vérifier la validité des tests ? Avec quel matériel, si les parents présentent un résultat numérisé ?

Quant à la distribution d'auto-tests qui se met en place, elle représente un report inacceptable de la responsabilité de l'Etat sur les familles et les individus ! Outre le fait qu'une vulgaire notice ne saurait en aucun cas suffire à maîtriser un geste technique médical, ce qui augure bien mal de la validité des résultats.

Qu'en sera-t-il également de la poursuite des tests salivaires ? Comment s'articuleront-ils dans cette nouvelle organisation ? Une chose est certaine, ces tests salivaires sont toujours programmés à l'échelle nationale en nombre insuffisant. Pourra-t-on faire mieux dans le cadre de ce nouveau protocole qui repose sur les tests ? On ne peut qu'en douter et donc s'en inquiéter. On ne peut que s'interroger sur la concomitance de cette flambée épidémique et de l'évolution du niveau de protocole. L'abaissement du masque en primaire, combiné aux vacances scolaires, ne sont sans doute pas étrangers à la situation que nous vivons aujourd'hui.

Dans cette organisation, les élèves d'une même classe sont pour certains à la maison en distanciel (en attendant le résultat négatif au test) pendant que les autres poursuivent l'enseignement en présentiel. La Foire aux Questions ministérielle indique que les élèves à la maison bénéficient du télé-enseignement. Nous alertons à nouveau sur le fait que les enseignants ne peuvent assumer une double journée en assurant simultanément l'enseignement en classe et la continuité pédagogique à distance. Nous donnons comme consigne aux enseignants de bien évidemment privilégier la classe « en présentiel » ! Nous demandons à ce que le protocole revienne à la règle : un cas/une fermeture. C'est en ce sens que la FSU s'est adressée ce 29 novembre au Ministre.

L'apparition dans le paysage mondial mais sans doute aussi national du variant omicron à la virulence de transmission accrue est aussi très inquiétante.

La FSU redemande au Ministère de doter les personnels de masques chirurgicaux de types **II-R** pour une meilleure protection, ainsi que la demande de masques inclusifs, notamment pour les petites classes (maternelles, CP...) permettant de meilleurs apprentissages. Les collègues de maternelle, notamment, avouent baisser le masque par moment, lors de séances de phonologie par exemple. Et pourtant, ils ne sont pas considérés comme cas contacts car censés porter le masque !

Il est choquant, Monsieur le Président, que la FSU fasse encore les mêmes demandes 18 mois après le début de la crise sanitaire.

Nous vous demandons donc de nouveau, Monsieur le Président, de prendre toutes les mesures pour préserver la santé et la sécurité des personnels et des élèves:

- en demandant aux familles de produire un test à J+7 avant tout retour à l'école;
- en assurant les remplacements de tous les enseignants absents ou en procédant à des fermetures administratives en cas de non remplacement afin d'éviter le brassage des élèves;
- en procédant à la fermeture des écoles quand les cas se multiplient dans différentes classes;
- en protégeant davantage les personnels vulnérables voire en les remettant en ASA
- en mettant tout en œuvre afin que les écoles soient équipées dans les plus brefs délais de capteurs de CO2.

Par ailleurs les réunions « à grande échelle » (type réunions parents-professeurs par exemple) ne sont plus acceptables dans le contexte épidémique actuel.

Ce sont là des premières mesures indispensables et urgentes à prendre. Il est de votre responsabilité, en qualité d'employeur, de prendre toutes les dispositions visant à préserver la santé et la sécurité des personnels.

Par ailleurs, dans le cadre de la prévention des risques, dont les RPS, nous constatons que, depuis le début de l'année, de nombreux collègues nous ont contactés et se renseignent pour quitter l'Education Nationale. Si ce phénomène existait les années précédentes, il s'est fortement accru en

cette rentrée, notamment chez les jeunes enseignants. Il faut sans doute y voir les effets de la crise Covid, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que les conditions de formation initiale, puis les conditions de travail dans les établissements, conduisent à cette volonté de changer de métier. Ce souhait de changement de carrière est associé au sentiment de perte de sens des métiers de l'Éducation nationale (manque de moyens, poids de la structure ou de la hiérarchie, manque de reconnaissance, injonctions plus ou moins légitimes, parfois contradictoires ou incohérentes). Les réformes régressives mises en place au dernier moment, les conflits avec les hiérarchies, tensions et coupes budgétaires participent du travail empêché et des conditions de travail dégradées.

Concernant l'ordre du jour, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de groupe de travail concernant le RAP et le PAP départemental, comme cela s'est fait au niveau académique. Nous réitérons notre demande de modifier la forme et la méthode de travail au sujet du RAP départemental. Sur la méthode, il s'agit d'être mieux associés à sa rédaction et donc à l'analyse des risques et des indicateurs. Les échanges directs avec les représentants des personnels sont indispensables et ne sauraient se réduire à des communications par mail et des corrections de documents. Les échanges en instance sont, en outre, inévitablement réduits compte tenu de l'ordre du jour déjà chargé.

Sur la forme, il s'agit de mettre davantage de lien entre le RAP et le PAP établi l'an dernier. En effet, les indicateurs retenus dans le PAP départemental ainsi que les actions mises en place pour prévenir les risques professionnels doivent figurer dans le RAP de manière complète (tous les indicateurs retenus), cohérente (suivi des axes) et départementale. Ceci dans la perspective d'évaluer les actions de prévention et les pistes et améliorations à envisager dans le PAP suivant.

Enfin, nous ne pouvons clore cette déclaration sans évoquer le climat de défiance qui s'installe vis-à-vis des enseignants, largement alimenté par le ministre de l'éducation nationale. Un an après l'assassinat de Samuel Paty, Jean Michel Blanquer a jeté la suspicion sur les enseignants qui ne transmettraient pas les valeurs de la République. Ces propos sont indignes de sa fonction. Depuis des mois, le ministre s'invente de supposés ennemis de l'intérieur pour se construire une stature politique et un destin personnel, instrumentalisant la laïcité. Cette nouvelle marotte ministérielle a conduit à la mise en place dans notre académie, d'un temps de formation sur la laïcité et les valeurs de la République, en dehors du temps de travail et des obligations réglementaires de service des personnels. Nous rappelons que les enseignants français, épuisés par 2 ans de crise sanitaire, sont ceux qui exercent le plus d'heures devant élèves de tous les pays de l'OCDE et qui, en même temps, sont fort loin d'être les mieux rémunérés tout en travaillant dans des classes plus chargées que la moyenne des 37 pays considérés.

La FSU souhaite rappeler que c'est en reconnaissant aux fonctionnaires leur qualité de citoyen qu'on leur permet de faire vivre et de transmettre les valeurs de la République, et non en leur imposant une formation formatée en dehors de leur temps de travail.